

Décision

Générale

colonial

Décision n° 11 du 3 janvier 1964 :

n° 11

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 janvier 1964

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1964

Date du numéro

31 janvier 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Ali Soubackle, technicien de 1re classe, 1er échelon du Cadre Territorial de la Santé Publique est révoqué de son emploi sans suspension de ses droits à pension pour complicité du délit de diffamation à l'égard du Ministre des Finances, et rayé du contrôle du Personnel des Cadres Territoriaux.